



RECU EN PREFECTURE
Le 26 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250255-20191114-0005859-02

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 37 - SPL Territoire 25 - Rapport annuel des administrateurs 2018

Délibération n° 2019/005859

SPL Territoire 25

Rapport annuel des administrateurs 2018

Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN

	Date	Avis
Commission n° 1	29/10/2019	Favorable unanime

L'article L.1524-5 (14^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux conseils d'administration des Sociétés d'Economies Mixtes et des Sociétés Publiques Locales.

La Ville de Besançon détient 24,86 % du capital de la SPL Territoire 25. Elle est représentée par M. BODIN et M. SCHAUSS au conseil d'administration.

Une fiche signalétique et une synthèse des documents financiers sont jointes en annexe.

I. Synthèse de l'activité

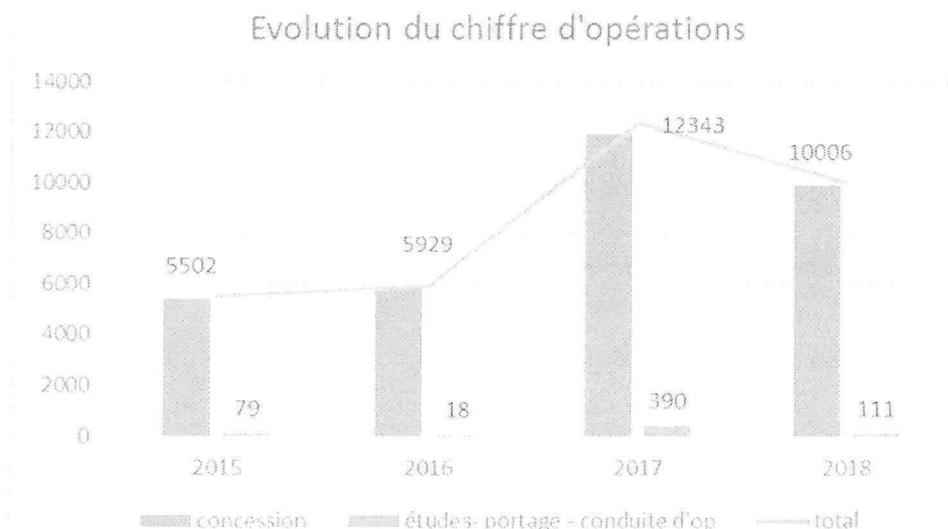
A/ Activité opérationnelle

Des contrats de concession importants (Les Vaïtes, Les Marnières, Pôle Viotte, site PSA Sochaux) sont entrés en phase opérationnelle en 2017 et génèrent le niveau d'activité de 2018. Au total, SPL Territoire 25 intervient sur 9 concessions pour ses collectivités actionnaires.

Parallèlement, Territoire 25 mène des études en vue de projets futurs (Hexagones ou ex-clinique des Portes du Jura à Montbéliard, Campus Bouloie à Besançon), et assure certains portages immobiliers et des missions d'AMO (ex : parc AIBO).

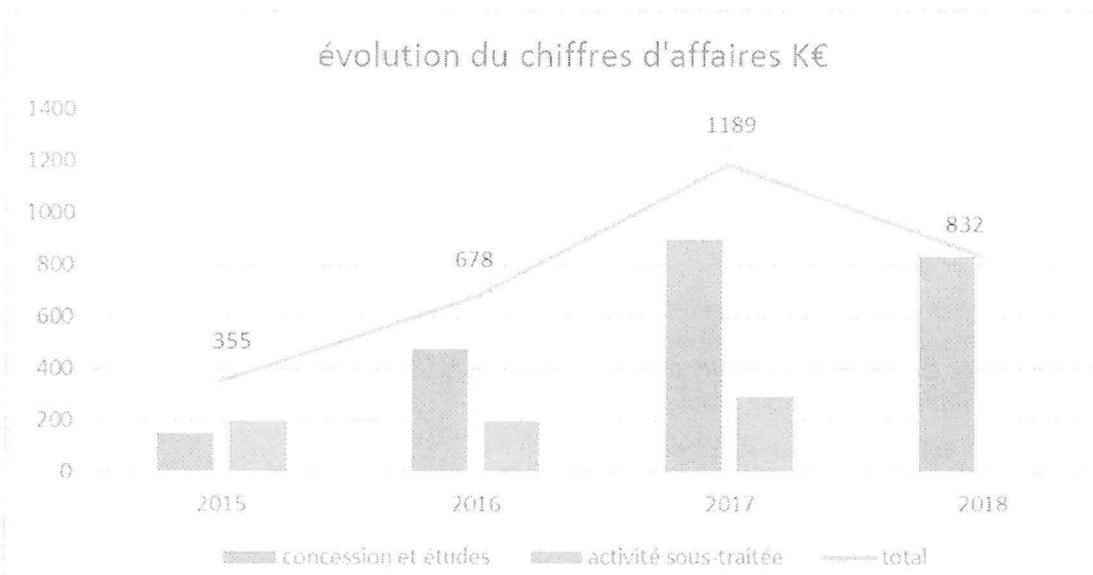
L'activité opérationnelle se mesure à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opération) enregistrées sur l'année pour réaliser les opérations de concessions et de conduite d'opération.

Le chiffre d'opération atteint 10 006 K€ en 2018. Son évolution depuis 2015 est la suivante :



B/ Chiffre d'affaires

Il apparait en recul en 2018, avec 832 K€ par rapport à 1 189 K€ en 2017, mais le chiffre d'affaires 2017 incluait 292 K€ d'activités sous-traitées (refacturation), qui n'existent plus en 2018. Il s'agit donc de comparer 897 K€ en 2017 avec 832 K€ en 2018.



C/ Moyens humains

Depuis 2016, Territoire 25 a proposé des contrats de travail partagés avec sedia à certains salariés en charge d'opérations. Cela représente 4,4 ETP, en augmentation par rapport à 2017. Par ailleurs, les salariés des services supports ont des contrats de travail avec le GIE Groupe 25 et leur coût est affecté en fonction du temps de travail consacré à Territoire 25.

Au total, cela représente 8,22 ETP affectés à Territoire 25.

II. Vie de la société

A/ L'actionariat

Une procédure d'augmentation de capital a été initiée en 2017. Lors de sa séance du 28 novembre 2018, le conseil d'administration de la SPL a constaté la réalisation de l'opération.

Le capital s'établit désormais à 2 027 600 €, réparti entre 10 actionnaires.

B/ Les filiales

Territoire 25 adhère à deux GIE : d'une part le GIE Novéa (pour 2 % des parts), créé pour accompagner les collectivités dans leurs projets, favoriser les échanges entre les EPL voisines et mutualiser les moyens (expertise foncière et environnementale), d'autre part le GIE Groupe 25 (pour 10 % des parts) constitué avec sedia pour mutualiser les services fonctionnels.

C/ Instances décisionnaires

En 2018, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois, l'assemblée générale une fois pour arrêter les comptes annuels.

Les membres du conseil d'administration ne bénéficient pas de jetons de présence.

D/ Dividendes mis en paiement

Territoire 25 n'a pas procédé à une distribution de dividendes.

III. Situation financière

A/ Etats financiers

Le total du bilan s'élève à : 30 468 K€.

Le résultat net 2018 est un bénéfice de 31 K€.

Le commissaire aux comptes certifie les états financiers 2018 sans réserves.

B/ Bilan

Sur le total du bilan de 30 468 K€, le volume des actifs/passifs liés aux flux sur concessions et opérations en mandat représente de l'ordre de 26 M€.

Les emprunts (18 061 K€ au passif du bilan) sont contractés pour assurer le financement des projets en phase d'étude et/ou en démarrage opérationnel (classés en stocks et comptes de régularisations à l'actif du bilan).

Au passif, les fonds propres après augmentation de capital s'élèvent à 2 021 K€.

La situation financière de Territoire 25 est saine et les ratios financiers sont satisfaisants.

C/ Résultat

La société propose dans son rapport de gestion un résultat sous forme « analytique », qui permet de neutraliser les opérations en recettes-dépenses relatives aux opérations de concession, et de regrouper les éléments par nature de dépense (ainsi, les charges de personnels facturées par le GIE sont ajoutées aux charges de personnel propres à la société).

Ce résultat analytique est présenté sur la fiche annexe.

Hors opérations de concession, le total des produits s'élève à 845 K€, le total des charges à 814 K€, ce qui aboutit à un excédent net de 31 K€ (Les opérations de concession ajoutent un volume de l'ordre de 16 M€ en charges et produits à ces totaux).

Le chiffre d'affaires s'établit à 832 K€. Il y a peu d'autres produits.

Le principal poste de charges est la masse salariale, directe ou indirecte, pour 688 K€. Les autres charges sont essentiellement constituées d'honoraires.

D/ Contrôles mis en œuvre en 2018

En tant qu'actionnaire et dans le cadre spécifique du contrôle analogue, la Ville de Besançon assure un suivi régulier de la société et du pilotage des opérations confiées. Les services et les élus participent régulièrement aux instances de Territoire 25.

IV. Liens avec la Ville de Besançon

Plusieurs opérations sont en cours entre la Ville et Territoire 25 : la concession du Pôle Viotte, la concession du projet urbain de quartier durable des Vaîtes, le portage du site Tereva aux Prés de Vaux. Territoire 25 a également réalisé des études (reconfiguration du site Saint-Jacques, étude sur le logement).

Le commissaire aux comptes mentionne les opérations ci-dessus dans son rapport spécial sur les conventions règlementées.

Les principaux flux financiers entre Territoire 25 et la Ville de Besançon -hormis les opérations sur le capital- sont les rémunérations par la Ville des études et missions (35 K€), de la convention de portage (56 K€) et la participation financière aux concessions (1 000 K€).

Par ailleurs, la Ville de Besançon a accordé des garanties sur les emprunts souscrits par Territoire 25 pour un montant cumulé de 9 475 K€ au 31/12/2018.

Outre le rapport des élus administrateurs sur l'année 2017, le Conseil Municipal s'est prononcé en 2018 pour accorder des garanties d'emprunts, rétrocéder des terrains à Territoire 25, approuver le compte-rendu annuel d'activité des Vaîtes et du Pôle Viotte.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur le rapport annuel 2018 de la SPL Territoire 25, présenté par les élus représentant la Ville au conseil d'administration.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,




Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Bilan et compte de résultat simplifié

ACTIF - unité K€	31/12/2018	PASSIF - unité K€	31/12/2018
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Capital souscrit non appelé	434	Capital social	2 028
Immobilisations financières	7	Réserves & report à nouveau	(38)
Total Actif Immobilisé	441	Résultat de l'exercice	31
Actif Circulant		Subventions (nettes)	
Stocks et en-cours	11 179	Total fonds propres	2 021
Clients et comptes rattachés	4 962	Total provisions	5 200
Autres créances d'exploitation	1 205	Dettes	
Régularisation/concessions	4 037	Emprunts	18 061
Total Actif Circulant	21 383	Fournisseurs d'exploitation	1 610
Disponibilités		Dettes fiscales et sociales	753
trésorerie	8 644	Autres dettes	169
TOTAL Liquidités	8 644	Régularisation/concessions	2 655
TOTAL Actif net	30 468	Total des dettes	23 247
		TOTAL Passif	30 468

RESULTAT - unité K€	31/12/2018	31/12/2018
	résultat analytique	liasse fiscale
Produits d'exploitation		
chiffre d'affaires	832	11 676
production stockée		-2 325
reprises amort et prov°		5 829
autres produits		4 516
total produits d'exploitation	832	19 696
Charges d'exploitation		
achats	119	9 691
Impôts et Ch.de personnel	688	274
dot° amort et prov°		5 141
autres charges		4 526
total charges d'exploitation	807	19 632
Résultat d'exploitation	25	64
produits financiers	13	19
charges financières		45
Résultat financier	13	(26)
produits exceptionnels		
charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	0	0
IS	7	7
RESULTAT NET	31	31

Fiche signalétique au 31/12/2018

Dénomination sociale : SPL Territoire 25

Secteur d'activité : Aménagement foncier

Date de création : 2011

Siège social : 6 rue Louis Garnier – BESANCON (portage par sedia)

Forme juridique : SPL - société publique locale

Objet social (extrait des statuts) :

La société a pour objet l'exercice d'activités d'études, de réalisation, de commercialisation, d'administration, d'animation et de gestion :

- d'opérations d'aménagement foncier,
- d'opérations visant à réhabiliter des quartiers existants,
- d'opérations de construction d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux commerciaux ou industriels destinés à la vente ou à la location,
- d'opérations liées au transport en commun, à la mobilité ou au stationnement,
- d'équipements et d'ouvrages nécessaires au développement des Collectivités Territoriales et de leurs groupements.

Capital social : 2 027 600 €, divisé en 20 276 actions d'une valeur unitaire de 100 €. Une procédure d'augmentation de capital a été réalisée en 2018.

Actionnaires et administrateurs :

La société est composée de 10 actionnaires et le conseil d'administration de 12 administrateurs. La répartition du capital social et des sièges au conseil d'administration est la suivante :

Actionnaires	Part détenue dans le capital	Valeur en capital	Nombre de sièges au Conseil d'Adm°
Grand Besançon Métropole	24.86 %	504 100	1
Ville Besançon	24.86 %	504 100	2
Département Doubs	13.41 %	272 000	3
PMA	26.12 %	529 600	2
Ville Montbéliard	5.23 %	106 000	1
Ville Sochaux	1.17 %	23 800	1
Ville Dampierre les bois	0.89 %	18 000	Assemblée spéciale
Ville d'Ornans	0.99 %	20 000	2
Ville de Pontarlier	1.48 %	30 000	
Ville de Morteau	0.99 %	20 000	
total	100 %	2 027 600 €	12

Elu représentant la Ville de Besançon : M. BODIN, M.SCHAUSS

Président : M.LEROUX – Département du Doubs
DG : M.BLETTON

Nombre de salariés: contrats de travail partagés avec sedia : 4,4 ETP

Commissaire aux comptes : KPMG Rhône Alpes Auvergne
Expert-comptable : Sémaphores